



STRATÉGIE DU PLAN CLIMAT-AIR- ENERGIE TERRITORIAL

Pièce 1

Résumé non technique



Accusé de réception en préfecture
086-248600447-20230711-CC-2023-07-132-DE
Date de télétransmission : 17/07/2023
Date de réception préfecture : 17/07/2023



SOMMAIRE

Notre démarche

p. 3

Nos enjeux

p. 4

Notre stratégie

p. 8

Notre plan d'actions

p. 9

Evaluation

Environnementale

p. 17

Accusé de réception en préfecture
086-248600447-20230711-CC-2023-07-132-DE
Date de télétransmission : 17/07/2023
Date de réception préfecture : 17/07/2023

Un Plan Climat – Air – Energie Territorial (PCAET), **pour quoi faire ?**

Le PCAET est un outil opérationnel pour mettre en œuvre la transition énergétique localement. Il s'agit d'un plan d'actions concret visant à :



Réduire nos consommations d'énergie



Développer les énergies renouvelables, comme le solaire, le bois énergie...



Diminuer les émissions de gaz à effet de serre générées par nos activités



Améliorer la qualité de l'air que nous respirons au quotidien



Adapter le territoire aux changements climatiques que nous percevons déjà

NOTRE DEMARCHE

Engagement



Reprise



Rappel des grandes étapes du projet

Engagement PCAET

Reprise PCAET

DIAGNOSTIC

- Lancement du projet - Novembre 2018
- Atelier de cartographie des acteurs - Novembre 2018
- Validation du diagnostic climat air énergie - Mars 2019
- Présentation du PCAET aux élus communautaires et Maires - Février 2021
- Séminaire élus dans le cadre du projet de territoire

STRATEGIE

- Séminaire stratégique avec les élus du Pays Loudunais - Avril 2019
- Atelier de consolidation de la stratégie - Avril 2019
- Validation de la stratégie - Avril 2019
- Atelier de consolidation avec les acteurs et partenaires - Juin 2021
- Séminaire des élus - Mars 2022
- Travail inter-services, élus référents - Avril 2022

ACTION

- Ateliers thématiques avec les acteurs locaux de co-construction
- Validation du programme d'actions - Juin 2019
- Atelier de consolidation avec les élus et acteurs locaux - Juin 2022
- Présentation et validation aux commissions - Juin 2022
- Arrêt du projet et validation du PCAET - Septembre 2022

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE

Accusé de réception en préfecture
086-24860447-20230711-CC-2023-07-132-DE
Date de publication : 17/07/2023
Date de réception préfecture : 17/07/2023

Notre territoire

POPULATION

29 habitants au km²

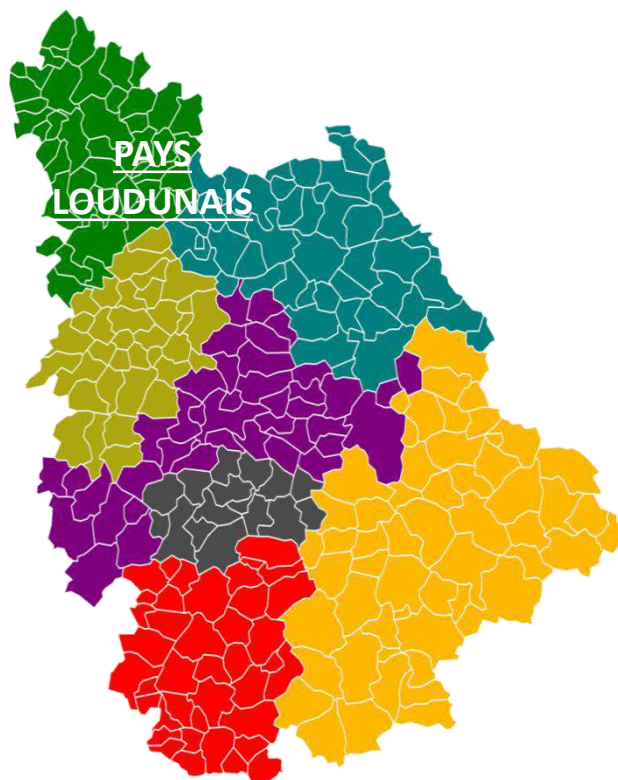
24 360 habitants en 2019

+1 habitant par an (entre 2010 et 2015)

EQUIPEMENTS

90% des ménages équipés d'une voiture ou plus

25 144 logements (2019)



SUPERFICIE

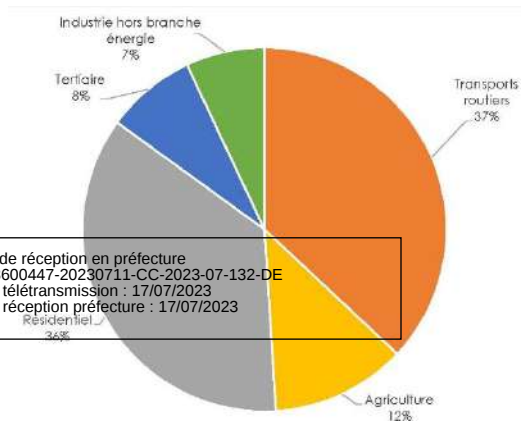
45 communes

849 km² de superficie

Nos consommations d'énergie

Chaque année, **649 GWh d'énergie** sont consommés sur le territoire soit 25,2 MWh / habitant (La moyenne départementale est de 27,1 MWh / habitant). Cela couvre l'ensemble des sources d'énergie (dont majoritairement la consommation de produits pétroliers - qui représente 62%, puis d'électricité, d'énergies renouvelables thermiques et de gaz) utilisés dans tous les secteurs d'activités : transport, parc résidentiel, agriculture, etc.

RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION FINALE D'ÉNERGIE PAR SECTEUR EN 2016

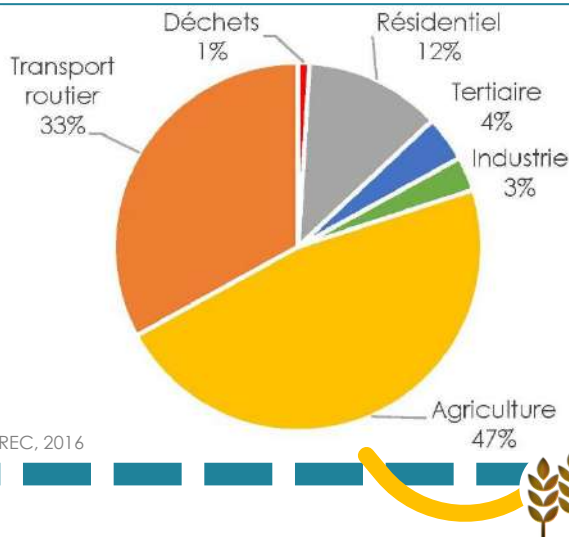


Les consommations d'énergie par les habitants, entreprises et collectivités du territoire sont estimées à **62 millions d'euros** chaque année.

Nos activités émettent des gaz à effet de serre (GES)...

Les activités du territoire génèrent l'émission annuelle de **234 kt. éq CO₂ de gaz à effet de serre (GES)**, soit 9,6 t. éq CO₂ par habitant (moyenne France : 7,1 t. éqCO₂ / hab. / an).

ÉMISSIONS DE GES PAR SECTEUR, EN % t. éq CO₂



Que sont les gaz à effet de serre ?

Ces gaz, dont le dioxyde de carbone (CO₂) est le plus connu, sont la principale cause du dérèglement climatique. L'unité de mesure utilisée est la « tonne équivalent CO₂ » (t. éq. CO₂).

L'agriculture et le transport routier sont les deux postes **les plus émetteurs de GES** sur la CCPL, générant **80% des émissions** du territoire.

Le diesel contribue à hauteur de 81% aux émissions de GES du secteur routier. Les sols agricoles sont quant à eux responsables de 41% des émissions (liées aux épandages des engrais azotés).

...mais nos sols stockent (une partie) du carbone !

Le stockage carbone, aussi appelé « **séquestration du carbone** », correspond à la capacité des réservoirs naturels (forêts, haies, sols) à absorber le dioxyde de carbone (CO₂) présent dans l'air. En sens inverse, certains changements de nature des sols (transformation d'un hectare agricole en surface bétonnée par exemple) entraîne la libération de carbone dans l'atmosphère.

Le changement d'usage des sols est majoritairement responsable de l'émission de

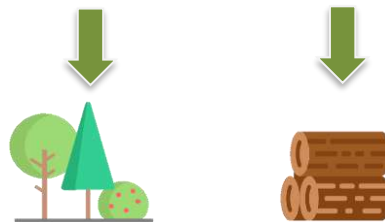
0,4 k. t. éq. CO₂/an



Artificialisation et défrichement

L'ensemble des espaces naturels de la CCPL (forêts, haies, etc.) permettent chaque année de stocker près de

75,6 k. t. éq. CO₂/an



dont forêts
75 ktéqCO₂/an

dont produits bois
0,6 ktéqCO₂/an

AREC, 2015

Accusé de réception en préfecture
086-248600447-20230711-CC-2023-07-132-DE
Date de télétransmission : 17/07/2023
Date de réception préfecture : 17/07/2023

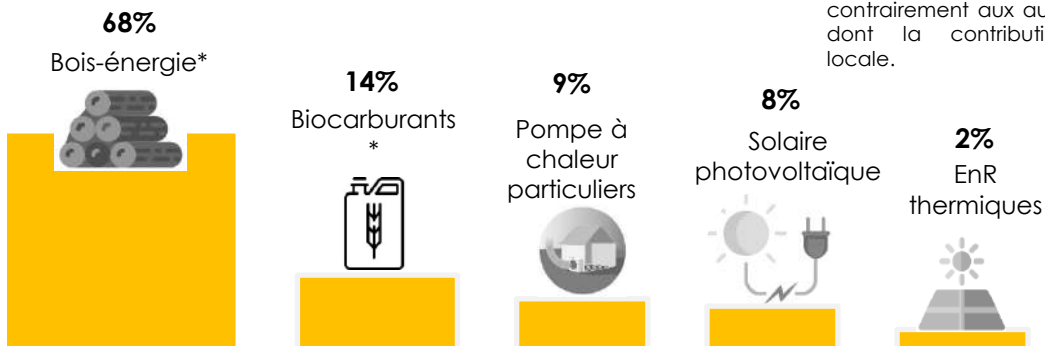
Au total, 32,1 % des émissions de gaz à effet de serre du territoire sont captées par les sols et espaces naturels.

18% des consommations du territoire sont assurés par des énergies renouvelables ce qui représente la production de **113 GWh** chaque année.

Les énergies renouvelables sont produites à partir de sources que la nature renouvelle en permanence, comme le soleil, le vent ou la biomasse (bois notamment). Elles permettent de réduire les émissions de GES, et de produire de l'activité locale non délocalisable, et donc de l'emploi.

RÉPARTITION DES 113 GWh D'ÉNERGIE RENOUVELABLE CONSOMMÉS SUR LE TERRITOIRE, EN 2016

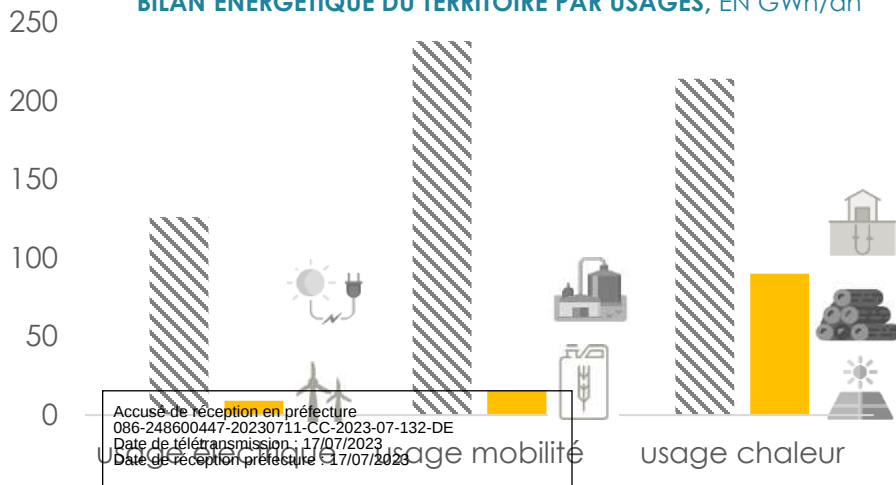
* Ces ressources ne proviennent pas exclusivement du territoire, contrairement aux autres EnR dont la contribution est locale.



Et présente un fort potentiel **théorique** de développement des EnR

Dans le cadre du PCAET une étude du **potentiel** réglementaire de production maximale d'énergie renouvelable est réalisée. La poursuite d'un développement d'ENR thermiques (géothermie, bois-énergie,...) pourrait couvrir la consommation d'énergie liée au chauffage. Une réflexion sur le potentiel éolien pourrait aussi avoir lieu. Enfin, la CCPL pourrait développer une politique de **développement du biocarburant en lien avec des unités de méthanisation** pour équilibrer le bilan énergétique lié à la mobilité sur le territoire.

BILAN ÉNERGETIQUE DU TERRITOIRE PAR USAGES, EN GWh/an



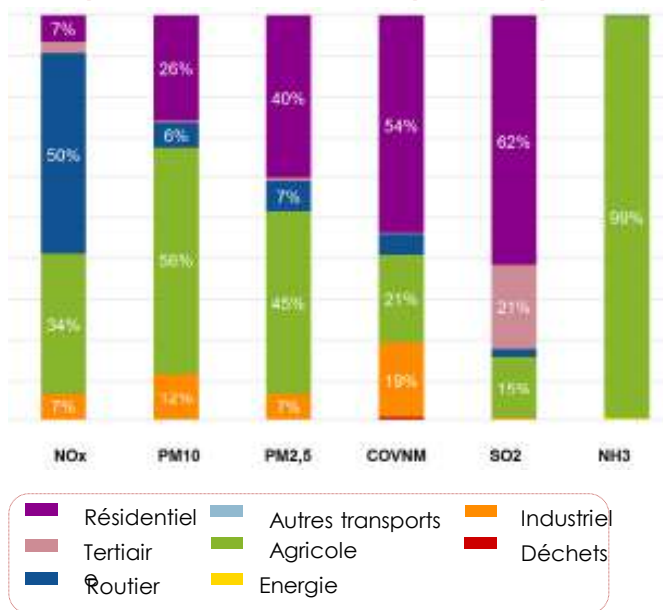
L'étude du potentiel réglementaire de production maximale d'EnR ne se substitue pas aux études de faisabilité ciblées qu'il convient de réaliser avant le développement d'un projet EnR, pour concrètement juger de sa pertinence.

■ Énergie renouvelable consommée en GWh
 ■ Énergie consommée en GWh

Les polluants atmosphériques

proviennent des activités humaines (résidentiel, industrie, agriculture) et parfois de phénomènes naturels. Nuisibles à la santé humaine et à l'environnement au-delà de certains seuils, ils en existe de différentes sortes – dont les plus connues sont certainement les « particules fines ».

Répartition et émissions de polluants par secteur



Rapport ATMO Nouvelle-Aquitaine 2014

Les secteurs à enjeux en termes de qualité de l'air du territoire sont l'agriculture, les bâtiments (résidentiel et tertiaire) et les transports routiers.

Les **conséquences de la pollution de l'air sont sanitaires** (air intérieur et extérieur), **économiques** (impact sur les cultures), **environnementales** (écosystèmes sensibles) et **patrimoniales** (dégradation des bâtiments, image touristique). Il existe donc des marges de manœuvre afin d'atteindre des objectifs de qualité de l'air encore plus ambitieux, tels que ceux de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).



Des changements climatiques déjà perceptibles

Aujourd'hui il apparaît que les changements climatiques sont déjà observables sur le territoire (+1,5°C entre 1959 et 2009 en Poitou-Charentes, baisse des rendements agricoles, étages et assez réguliers, +2 à 3°C en 40 ans de la température de l'eau), et posent un nouveau défi.

Au delà de la réduction des facteurs anthropiques, l'ensemble des acteurs (habitants, entreprises, collectivités...) devront également s'adapter aux principaux changements à venir.



**CANICULES
SÉCHERESSES**



INNONDATIONS



**VARIATION DU DÉBIT
DES COURS D'EAU**

Des impacts forts sur les **exploitations agricoles**, et sur les **populations** (notamment personnes fragiles), voire le **bâtimentaire** (notamment les personnes âgées).

Des impacts sur la **sécurité des personnes** et l'état des **infrastructures**

Augmentation des pressions sur les **prélèvements de la ressource en eau** : ménages, agriculture, industrie, fonctionnement des écosystèmes

Avis de réception en préfecture
1986-248600447-20230714-CC-2023-07-132-DE
bâtiments et personnes âgées
Date de réception préfecture : 17/07/2023

La stratégie du Plan Climat Air Energie Territorial du Pays Loudunais a été définie sur la base du diagnostic et de plusieurs temps **de co-construction avec les acteurs locaux**. Afin de répondre aux **enjeux du territoire aujourd'hui et demain**, celle-ci s'articule autour de 4 grandes orientations stratégiques :

1 Vivre et travailler dans des bâtiments sains et économes

Le territoire souhaite poursuivre et approfondir la dynamique de **rénovation** en faveur d'une **meilleure maîtrise de l'énergie** sur l'ensemble du bâti existant (public/privé et résidentiel/tertiaire) et **pour tous les publics**, en s'appuyant sur les **artisans locaux**.

2 Savoir utiliser nos ressources renouvelables pour produire localement notre énergie

Le territoire s'engage pour permettre le **développement maîtrisé** des **potentiels EnR thermiques et électriques** sur le territoire, notamment le **photovoltaïque**, en favorisant l'**implication** des citoyens dans des **projets locaux**. La **géothermie** et la **méthanisation** sont expérimentée et développée à plus faible échelle, et avec pour des projets qui soient en cohérence avec les valeurs écologiques, paysagères et patrimoniales

3 Mieux se déplacer sur notre territoire et au-delà

Le territoire **multiplie les offres de mobilité de proximité** en **réduisant les déplacements professionnels** et favorisant les **mobilités interrégionales**, et en développant les **mobilités actives** et l'**électrification** de la flotte de véhicules des collectivités. Tout ceci dans un objectif double d'amélioration de **la qualité de vie et la qualité de l'air**.

4 Cultiver et entreprendre durablement sur notre territoire

Le territoire inscrit son action dans la **préservation de la qualité des sols, de l'eau et de la biodiversité** ainsi que sa **valorisation**. En concevant un **aménagement urbain durable**, la collectivité promeut les **circuits alimentaires locaux** auprès des habitants et entre dans une démarche d'**économie circulaire**.

Accusé de réception en préfecture
086-248600447-20230711-CC-2023-07-132-DE
Date de télétransmission : 17/07/2023
Date de réception préfecture : 17/07/2023

Chacune de ces orientations stratégiques ont été déclinées en leviers d'action (18) et s'est vue associer un scénario énergétique chiffré (de réduction des consommations ou de production d'énergies renouvelables).

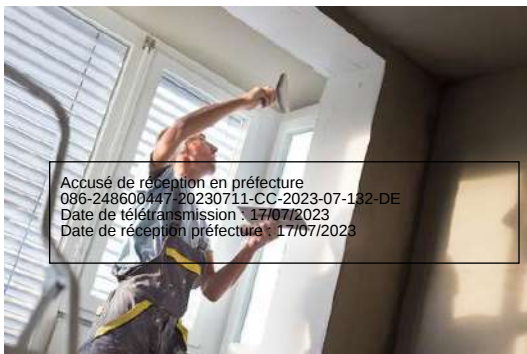
1 Vivre et travailler dans des bâtiments sains et économes

Nos leviers d'action

La rénovation énergétique et écologique, outil indispensable pour l'amélioration du bâti, la réduction des dépenses énergétiques des ménages et la lutte contre la précarité énergétique ont été érigées en priorité par la communauté de communes.

La volonté du territoire est donc d'apporter un service de **conseil et d'accompagnement pour une rénovation performante du bâti privé (1.1)**, et de **soutenir la rénovation des bâtiments publics et tertiaires (1.2)**.

L'ambition est de générer une dynamique locale reposant sur des **artisans qualifiés et une filière d'équipements et de matériaux de qualité (1.3)**.



Sensibiliser le **grand public** aux **écogestes**

Devenir une **famille « z'HERO »**, ambassadrice pour les écogestes

Mobiliser toutes les **aides au logement** par une entrée unique en Loudunais

Mobiliser le **service conseil rénov'** en Loudunais

Cibler puis accompagner la **rénovation des logements**

Sensibiliser les usagers aux **écogestes** dans les **bâtiments collectifs**

Accompagner la **rénovation exemplaire du parc public**

Réduire les consommations énergétiques du **patrimoine bâti communautaire** et étudier le **potentiel EnR**

Mener la **rénovation des bâtiments publics** par une ingénierie dédiée

Améliorer les performances et la maîtrise en demande d'énergie des **parcs d'éclairage public**

Former à la rénovation performante pour **les artisans**

Mener un **chantier-école** et mobiliser un groupe d'artisans

Mobiliser les filières locales de matériaux biosourcés pour la rénovation

2 Savoir utiliser nos ressources renouvelables pour produire localement notre énergie

Nos leviers d'action

Le Pays Loudunais dispose d'un potentiel de développement des énergies renouvelables que les acteurs locaux souhaitent valoriser.

Le territoire souhaite **soutenir le développement d'EnR thermique et électrique (2.1)**, tout particulièrement en **déployant une stratégie de développement du photovoltaïque (2.2)**.

Afin de diminuer sa dépendance aux énergies fossiles et d'atteindre l'autonomie énergétique, le territoire va **développer des installations de méthanisation de petite taille (2.3)**, et **expérimenter des projets de géothermie par pompe à chaleur (2.4)**.

De manière générale, le territoire veut favoriser **l'implication dans la mise en œuvre de projets locaux d'EnR (2.5)** et qu'ils soient en cohérence avec sa sensibilité patrimoniale, écologique et paysagère.



Accusé de réception en préfecture
086-248600447-20230711-CC-2023-07-132-DE
Date de télétransmission : 17/07/2023
Date de réception préfecture : 17/07/2023

Accompagner le déploiement des énergies renouvelables par une **ingénierie dédiée**

Accompagner les collectivités souhaitant développer les installations d'EnR

Elaborer un **cadastre solaire**, communiquer et mobiliser

Accompagner les particuliers dans les projets solaires thermiques

Accompagner les collectivités dans leurs projets d'énergie solaire

Mobiliser les sites publics pour installer du photovoltaïque : friche, bâtiments publics

Mobiliser les entreprises pour installer du photovoltaïque

Former les professionnels à l'installation de système solaire (thermique et énergie)

Identifier les **potentiels méthanogènes** au local

Etudier un site potentiel en réseau gaz par méthanisation

Identifier et mobiliser les **solutions géothermie**

Etudier un site collectif en réseau de chaleur par géothermie

Réaliser un **plan paysager énergétique** adossé aux documents d'urbanisme locaux

Impliquer les citoyens dans les projets EnR locaux

Accompagner un projet **d'Autoconsommation Collective (PV)**

Informier et **sensibiliser sur la forêt**, ses ressources et sa valeur énergétique

3 Mieux se déplacer sur notre territoire et au-delà

Nos leviers d'action

Nos activités et moyens de transport nous rendent fortement dépendants des énergies fossiles. Premier émetteur de gaz à effet de serre, le secteur des transports et son évolution représente un enjeu majeur en vue d'améliorer la qualité de vie et la qualité de l'air.

Le territoire souhaite **multiplier les solutions de proximité pour la desserte du Loudunais (3.1)**, en **réduisant les déplacements professionnels (3.4)** et favorisant les **mobilités interrégionales (3.5)**. Il s'agit pour le Pays Loudunais d'**accompagner les mobilités actives (3.2)** et de **tendre vers une flotte de véhicules électriques pour les collectivités (3.3)**.



Accusé de réception en préfecture
086-248600497-20230714-C6-2023-07-132-DL
Date de télétransmission : 17/07/2023
Date de réception préfecture : 17/07/2023

Sécuriser le **réseau cyclable** pour le quotidien

Etablir un **plan vélo** autour de Loudun

Développer l'usage du vélo

Equiper la collectivité de véhicules moins polluants

Mettre en œuvre le **SDIRVE pour la recharge électrique rapide**

Travailler avec **les entreprises** pour des solutions de mobilités

Augmenter les **aires de covoiturage sur les axes d'emploi**

Etudier des **solutions organisées entre les sites d'emploi** de Chinon Thouars / Loudun / Chinon / Saumur

S'appuyer sur la **plateforme de covoiturage** en Vienne

Essaimer l'expérience des **espaces de télétravail**

Développer l'intermodalité pour l'accès aux gares, à l'emploi, à la formation sur l'axe Poitiers / Saumur

Préserver le potentiel ferré du carrefour Loire/Poitou

4 Cultiver et entreprendre durablement sur notre territoire

Nos leviers d'action

Le Pays Loudunais, territoire à forte dominante rurale bénéficie d'un relief plat composé de terres sédimentaires propices à l'agriculture. Cela lui confère également des atouts touristiques avec des paysages de plaines vallonnées et boisées.

Le Pays Loudunais s'engage donc pour la **gestion et la valorisation de la biodiversité et des paysages (4.4)**, avec un objectif affiché de **préservation de la qualité des sols et de l'eau sur le territoire (4.5)**.

La volonté du territoire est de se structurer pour respecter ses engagements environnementaux, à travers la **conception d'un aménagement urbain durable (4.1)** et en **promouvant les circuits alimentaires locaux auprès des habitants (4.2)**. Cette volonté s'exprime aussi en **entrant dans une démarche d'économie circulaire et en mobilisant les initiatives (4.3)**.



Se doter d'un **document d'urbanisme intercommunal et d'outils fonciers**

Identifier les potentiels agronomiques et la biodiversité

Mener l'opération de **revitalisation** du centre de Loudun

Réinvestir les centres des bourgs et des villages

Accompagner la reprise / installation **des agriculteurs**

Promouvoir l'**alimentation locale** par un plan territorial

Soutenir les projets de **circuits courts alimentaires**

Approvisionner la **restauration collective** avec des produits sains et locaux

Prévenir les déchets : l'**écoexemplarité** des collectivités, inciter à la seconde vie, lutter contre le **gaspillage alimentaire** et promouvoir la **consommation responsable**, **réduire** la production de **biodéchets**, communication et **sensibilisation** générale, l'**économie circulaire** en Pays Loudunais

Développer l'**économie circulaire** auprès des **entreprises**

Mener des restaurations de milieux à référence patrimoniale (**trame verte**)

Gérer durablement la forêt pour la valeur biodiversité et les crédits carbone

Valoriser les **coproduits du bois d'œuvre pour l'énergie**

Valoriser et exploiter les **essences bois locales**

Préserver les zones humides et la qualité de la ressource en eau (**trame bleue**)

Préserver la **qualité des sols et de l'eau**

Garantir une **eau potable de qualité** - préserver les captages

LE SCENARIO DE TRANSITION

Dans le cadre du PCAET, le Pays Loudunais s'est fixé des objectifs de baisse des consommations d'énergie, de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques et des objectifs de développement des énergies renouvelables pour les horizons 2030 et 2050.



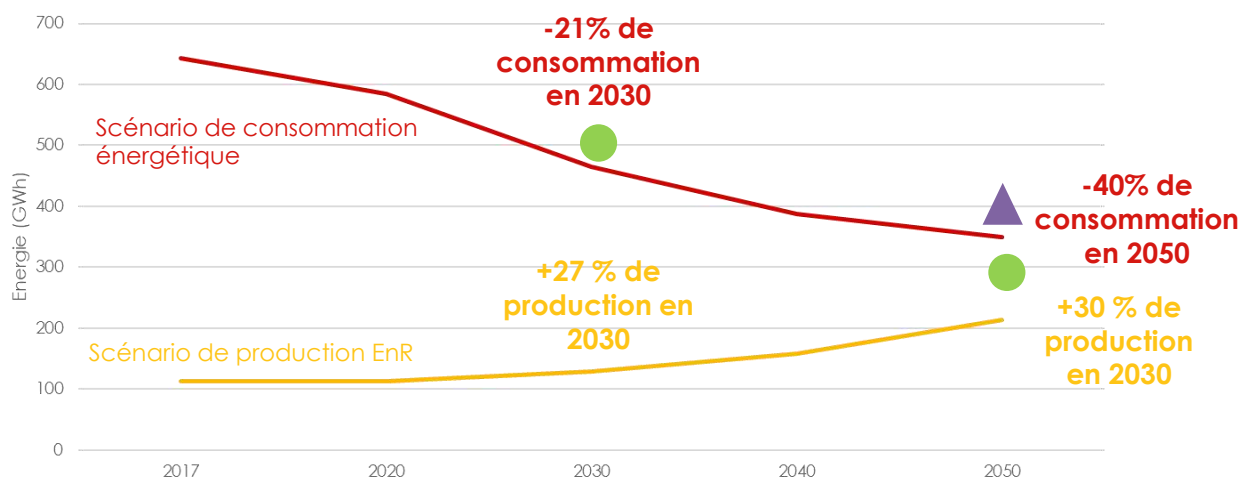
L'objectif est de réduire la **CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE** finale de **40% en 2050** par rapport à la référence 2012 en visant un objectif intermédiaire de **21 % en 2030**.



Le second objectif est de porter la part des **ÉNERGIES RENOUVELABLES** à **27% de la consommation finale brute d'énergie en 2028** et à **30% en 2030**.

Ces projections nécessitent d'importants efforts en terme de réduction des consommations, de rénovation énergétique et de développement des énergies renouvelables que la collectivité s'engage à relever.

EVOLUTIONS PROJÉTÉES DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DU PAYS LOUDUNAIS



Objectifs de baisse des consommations énergétiques fixés :

- par la loi nationale Transition énergétique pour la Croissance Verte adaptés au territoire

- ▲ par le Schéma Régional Climat Air Énergie adaptés au territoire

Accuse de réception en préfecture
086-24860447-2023-0716-CC-2023-137-05
Date de réélution : 17/07/2023
Date de réception préfecture : 17/07/2023

UN PROGRAMME D'ACTION PAR TOUS ET POUR TOUS



CONCERTATION ET IMPLICATION COLLECTIVE

Le Plan Climat Air Energie Territorial est un document conçu spécifiquement pour le territoire et dont la **responsabilité est partagée entre les acteurs**.

Cette démarche a mobilisé les acteurs locaux dans un processus de co-construction du programme et dans le portage d'actions : qualité et consommation des bâtiments, production et distribution d'énergie, aménagement du territoire et mobilités douces, réduction des émissions de GES, évolution des pratiques de consommation, accompagnement du monde agricole.

Ces thématiques ont fait l'objet d'ateliers de réflexion et de concertation avec de nombreux acteurs du territoire (élus, services, professionnels, agriculteurs, associations, citoyens) pendant la phase de diagnostic puis pour l'élaboration de la stratégie et du plan d'action, constituant une base d'actions solide pour le PCAET.

Un grand **MERCI** à tous les citoyens et acteurs du territoire qui se sont investis dans cette démarche collective et à leur implication en faveur de la transition écologique du territoire.

Bénéficiaires des actions



Particuliers

27%

Accusé de réception en préfecture
086-248600447-20230711-CC-2023-07-132-DE
Date de télétransmission : 17/07/2023
Date de réception préfecture : 17/07/2023



Acteurs
économiques

27%



CC Pays Loudunais
et communes

26%



Exploitants
agricoles

18%



Etablissements
scolaires

1%

LE PROGRAMME D'ACTION

66 ACTIONS POUR LE PAYS LOUDUNAIS

Grâce à la concertation territoriale, 66 actions, en lien avec les axes stratégiques ont été élaborées. Couvrant une multitude de thématiques (maîtrise de l'énergie, bâtiment, EnR, agriculture, transports, déchets et environnement), ces actions seront par ailleurs portées un grand nombre d'acteurs différents ce qui rend robuste le PCAET et justifie la dimension territoriale de celui-ci.



Principaux porteurs des fiches actions

Agriculture et alimentation

- ▶ **Privilégier les pratiques agricoles favorables à l'exploitant** : diminuer l'utilisation d'entrants (produits phytosanitaires), favoriser les complémentarités entre les polycultures et l'élevage.
- ▶ **Encourager les circuits courts** : créer un groupement de producteurs qui approvisionnent la restauration collective locale, création d'une cantine centrale

Préservation des ressources

- ▶ **Améliorer la gestion des milieux naturels** : adapter la gestion forestière au changement climatique, préserver les zones humides, restaurations de milieux à référence patrimoniale
- ▶ **Gestion des ressources naturelles** : Identifier les potentiels agronomiques et la biodiversité, travailler la sobriété foncière, mobiliser les friches, garantir une eau potable de qualité et préserver les captages

Développement des énergies renouvelables

- ▶ **Développer le solaire photovoltaïque dans le résidentiel, les bâtiments publics et sur les bâtiments industriels** : cartographier les potentiels photovoltaïques des bâtiments, réalisation de centrales sur des bâtiments commerciaux, sensibilisation des artisans à l'installation de systèmes photovoltaïques.
- ▶ **Développer les installations de méthanisation** : identifier les potentiels de méthanogènes au local, étudier un site potentiel en réseau de gaz par méthanisation
- ▶ **Développer les projets de géothermie par pompe à chaleur** : identifier et mobiliser les solutions de géothermie, étudier un site collectif en réseau de chaleur par géothermie.

LE PROGRAMME D'ACTION

Rénovation énergétique

- ▶ **Renforcer le conseil de proximité gratuit et indépendant sur la rénovation des logements** : développer une entrée unique pour les questions de logement, conforter le service public de la rénovation de l'habitat, orienter vers les aides financières
- ▶ **Améliorer la performance énergétique** : économiser l'énergie, rénover le parc public, améliorer la performance des parcs d'éclairage public, former les artisans
- ▶ **Sensibiliser sur les économies d'énergie** : le grand public aux éco-gestes du quotidien, les salariés à un usage efficient des bâtiments et des équipements.

Mobilité

- ▶ **Privilégier les alternatives à l'usage de la voiture individuelle** : proposer des services pour les plus fragiles et la desserte des services essentiels,
- ▶ **Développer les mobilités actives et rurales** : développer l'usage du vélo, sécuriser le réseau cyclable, établir un plan vélo à Loudun,
- ▶ **Diminuer les déplacements professionnels** : travailler avec les entreprises à un partage de la mobilité, travailler à des offres sur la bassin d'emploi Loire-Poitou, accompagner le co-working et encourager le télétravail.

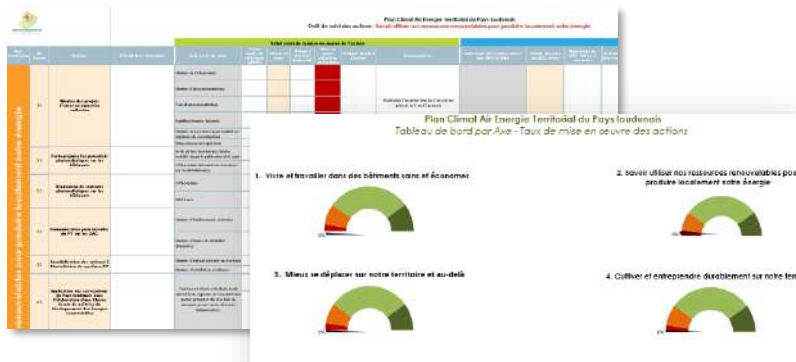
Réduction des déchets

- ▶ **Favoriser l'économie circulaire** : inciter les entreprises à valoriser leur déchet et leur fluide, en travaillant en réseaux d'entreprises
- ▶ **Réduire le gaspillage alimentaire et la production de déchets** : mettre en œuvre le plan de prévention avec la lutte pour le gaspillage alimentaire, la seconde vie, la réduction des biodéchets

Suivi et évaluation du PCAET

Un comité de pilotage va assurer la gouvernance et le suivi du PCAET du Pays Loudunais. Ce comité se réunira au moins une fois par an.

Des indicateurs d'impacts, définis pour l'élaboration de l'action, seront complétés tous les six mois afin de suivre la réalisation des actions et d'ajuster le niveau d'ambition.



EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE

L'EES cherche à améliorer la prise en compte des considérations environnementales dans l'élaboration et l'adoption des plans, schémas, stratégies en étudiant leurs incidences (positives et/ou négatives, directes et/ou indirectes, immédiates, temporaires, différées ou permanentes) ainsi que leur horizon temporel ; elle doit aussi identifier de mesures propres à favoriser les incidences positives et **éviter, réduire ou compenser** toutes incidences négatives pouvant être mises en évidence ou suspectées.

Dans le cadre de l'élaboration d'un PCAET, l'EES doit permettre de représenter le meilleur compromis entre les objectifs en matière de qualité de l'air, d'énergie et de climat et les autres enjeux environnementaux identifiés sur le territoire.

La démarche suivie pour élaborer l'EES sur le Pays Loudunais

La démarche de co-construction du PCAET et de son EES a été **itérative**. Les tendances et enjeux identifiés dans l'état initial de l'environnement ainsi que le diagnostic climat-air-énergie du territoire ont alimenté la réflexion entre les différents partenaires afin d'élaborer un programme d'actions à adopter. Chaque action proposée a été confrontée aux différents enjeux environnementaux du territoire afin d'identifier les incidences potentielles, positives ou négatives ainsi que les éventuels manques.

De nombreuses propositions de mesures suivant la séquence ERC (Éviter > Réduire > Compenser) ont également été formulées pour améliorer les incidences du PCAET.



Les enjeux environnementaux identifiés

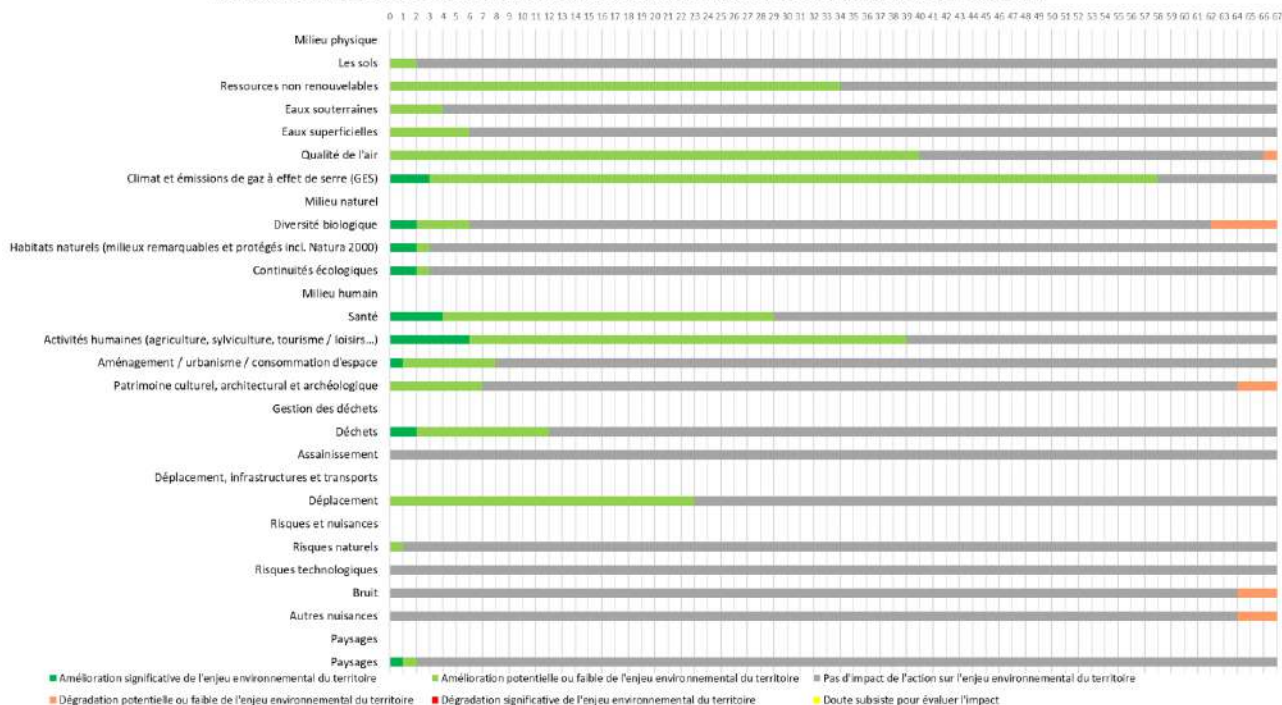
Thématique environnementale à étudier	Fort	Moyen	Faible
Milieu physique			
Sols et sous-sols			
Ressources non renouvelables			
Eaux souterraines			
Eaux superficielles			
Qualité de l'air			
Climat et émissions de gaz à effet de serre (GES)			
Milieu naturel			
Milieux remarquables (dont Natura 2000)			
Diversité biologique			
Continuités écologiques			
Milieu humain			
Santé			
Activités humaines (agriculture, sylviculture, tourisme / loisirs...)			
Aménagement / urbanisme / consommation d'espace			
Patrimoine culturel, architectural et archéologique			
Gestion des déchets			
Déchets			
Assainissement			
Déplacement, infrastructures et transports			
Déplacement			
Risques et Nuisances			
Risques naturels			
Risques technologiques			
Accusé de réception en préfecture 066-2-18000447-20230714-CC-2023-07-132-DE			
Date de mise en ligne des documents (émissions, odeurs...)			
Date de publication préfecture : 17/07/2023			
Paysages			

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE

Synthèse des incidences du PCAET

Les 69 actions du PCAET sont analysées selon leur impact sur l'environnement

Evaluation et quantification du nombre d'actions ayant un impact sur les différentes thématiques environnementales



Conformité du PCAET avec les schémas et plans

CONFORMITE ET COHERENCE AVEC LES SCHEMAS ET LES PLANS

COHERENCE AVEC LA STRATEGIE NATIONALE BAS CARBONE (SNBC)

Les actions du PCAET contribuent positivement aux objectifs de la SNBC. Les objectifs stratégiques du PCAET pour les **émissions de GES et de maîtrise de la consommation ne permettent pas d'atteindre les objectifs nationaux 2050**. Pour le **développement des EnR**, la stratégie de la CCPL est cohérente avec **les objectifs nationaux pour 2030**, bien que légèrement moins ambitieuse.

COMPATIBILITE AVEC PLAN NATIONAL DE REDUCTION DES EMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHERIQUES (PREPA)

Les actions du PCAET contribuent positivement aux objectifs PREPA, malgré de fortes incertitudes dans la mise en œuvre des actions. Cependant, les **objectifs PREPA 2030 ne semblent pas pouvoir être atteints** au regard du plan d'actions du PCAET.

COMPATIBILITE AVEC LE SCHEMA REGIONAL CLIMAT AIR ENERGIE (SRCAE) ET LE SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET D'EGALITE DES TERRITOIRES (SRADDET)

Aucune des actions du PCAET n'est en divergence avec les orientations structurantes et transversales du SRCAE ou du SRADDET. Le PCAET est donc **compatible** avec ces schémas. **Cependant, les objectifs stratégiques du PCAET ne permettent pas d'atteindre les objectifs fixés par le SRADDET à 2030 et 2050.**

COHERENCE AVEC LE SCOT PAYS DU LOUDUNAIS

Absence de SCOT sur le territoire. Les objectifs du PCAET seront pris en compte dans l'élaboration du futur SCOT du Pays Loudunais dont les études seront lancées en 2023.

Conclusion de l'ESS vis-à-vis du PCAET du Pays Loudunais

Globalement, les actions du Pays Loudunais contribuent aux objectifs nationaux de réduction des GES, de réduction des polluants atmosphériques, d'augmentation des EnR et à la maîtrise de l'énergie. Les incidences globales du PCAET sur l'environnement au sens large sont positives. Enfin, les actions ayant potentiellement des incidences négatives sur l'environnement (biodiversité et continuités, paysage, air, santé, eau...) feront l'objet d'une attention particulière lors de leur mise en œuvre. C'est en particulier le cas pour les projets de développement des énergies renouvelables (méthanisation, bois énergie,...) et la consommation d'espace.

dépôt du Projet PCAET aux autorités
DC du 27 septembre 2022

Dossier soumis à la consultation du
public – DC 4 avril 2023

Adoption du PCAET
DC 11 juillet 2023

Version septembre 2022



Communauté de communes du Pays Loudunais

2 rue Fontaine d'Adam - 86201 LOUDUN
05 49 22 54 02
<http://www.pays-loudunais.fr/>



Accusé de réception en préfecture
086-248600447-20230711-CC-2023-07-132-DE
Date de télétransmission : 17/07/2023
Date de réception préfecture : 17/07/2023



AUXILIA
CONSEIL EN TRANSITION

atmoterra